

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE

SÉANCE DU MARDI 15 MARS 2022

Le Conseil d'École de Québriac s'est réuni le mardi 15 mars 2022 à 18h00, sous la présidence de Mme Lesueur, Directrice de l'école.

Étaient invités:

- **Le représentant de la commune et deux conseillères municipales :**

❖ Mme Gamblin, Maire, Mmes Lebreton et Thoreux : conseillères municipales

- **L'IEN :**

❖ Mme Van Belleghem

- **Les représentants élus des parents d'élèves :**

❖ Mmes Blatier, Eloy- Guittot, Hanel, Vaast, Boussard, Giblat

- **Les enseignants :**

❖ Mmes Hervault, Allain, L'Hostis, Hemme, Lesueur, Grazia, Mrs Smith, Pelé.

Excusés : Mmes Van Belleghem, Gamblin, Thoreux (remplacée par Mr Levrel), Eloy-Guittot, Blatier, Boussard, Mr Pelé.

Secrétaires de séance : Mmes L'Hostis, Lesueur

L'ordre du jour est abordé comme il suit :

1. Point sur les effectifs
2. Sorties et projets scolaires
3. Informations diverses
4. Questions liées au périscolaire

Pour informations : Les questions posées par les parents dans la partie scolaire sont notées en rouge. Elles sont en noir et gras dans la partie périscolaire.

1/ Point sur les effectifs

Voici les effectifs constatés et prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine :

Niveaux	CYCLE I				CYCLE II			CYCLE III		Total
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Nombre de classes										6
Effectifs constatés (au 22/02/2022)	2	19	14	15	15	17	13	24	14	133
Montée pédagogique (automatique)	0	2	19	14	15	15	17	13	24	119
Montée pédagogique (ajustée par le directeur)	0	2	19	14	13-15	15	17	13	24	117-119
Entrées (directeur)	2	10	0	0	0	0	0	0	0	12
Sorties (directeur)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL* (directeur)	2	12	19	14	13-15	15	17	13	24	129-131

Celles envoyées à l'inspection ayant été réalisées en novembre 2021 sont légèrement différentes car entre temps : Nous avons perdu un élève en MS, avons accueilli 2 élèves en CE1 et une en CM2.

Dans le tableau ci-dessus, les montées pédagogiques ajustées signifient un éventuel changement d'école envisagé (en vue d'une orientation spécifique) ou d'un éventuel maintien au sein de la classe.

Pour information nous avons actuellement 133 élèves.

2/ Présentation du projet d'école : Sorties et projets en lien avec celui-ci

Depuis le dernier conseil d'école :

Le thème commun à l'école cette année est celui du voyage. Une petite exposition sera proposée en fin d'année aux parents si le contexte sanitaire le permet.

Pourquoi les projets avec intervenants extérieurs sont-ils refusés désormais en maternelle ? Est-ce dû aux conditions sanitaires ? Une fois la situation revenue à la normale, les intervenants extérieurs seront-ils de nouveau acceptés ?

J'ai obtenu un éclaircissement à ce sujet récemment. Tous les projets ne sont pas systématiquement refusés. Ils sont accordés si le projet est monté par l'enseignant et que ce dernier ne peut vraiment pas enseigner la discipline seul(e).

Projets ou sorties en rapport avec le parcours artistique et culturel :

Les élèves des classes maternelles (classes de Mme Hervault et la mienne) se sont rendus à Bazouges la Pérouse le vendredi 10 décembre. Ils ont pu voir une exposition de dessins et tableaux sur le thème de la nature réalisés à l'aide de machines à tracer par Julie Bonnaud et Fabien Leplae. Cette visite était active car les enfants devaient retrouver des détails dans les œuvres à partir de photos distribuées. Ils ont pique-niqué sur place le midi.

Les élèves de la classe de Mme Hervault assisteront à un petit spectacle de danse intitulé « Cabane » le jeudi 8 avril à Dingé. Ce spectacle est organisé par le théâtre de poche à Hédé.

Le vendredi 3 décembre, les MS-GS sont allés à la salle Guy Ropartz à Rennes voir Diorama. Nous avons pu observer une petite exposition en attendant le spectacle puis nous avons

manipulé les éléments du décor et les instruments de musique. C'est l'histoire d'un soleil qui se lève et qui n'est pas rond mais carré. L'histoire est contée sur fond de décors et d'animaux différents : des pingouins du Pôle Sud aux girafes d'Afrique.

Les élèves des classes de Mmes L'Hostis et Allain se sont rendus au cinéma de Combourg. Ils participent à Cinécole dont le principe est de se rendre une fois par trimestre au cinéma. Les élèves de GS/CP et CE1/CE2 sont allés voir le mardi 14 décembre des courts-métrages sur les étoiles et Pachamama le vendredi 4 mars.

Tous les élèves de CM1 travailleront sur un projet intitulé « La grande ma(i)lle » durant 5 séances. Dans un décor d'objets créés par une plasticienne (Sarah Williams), le projet se construit sous la forme d'une série vivante en 5 épisodes. De la présentation ludique du costume à l'expérience de l'essayage d'habits peu ordinaires en passant par la découverte des matériaux textiles. Ce parcours ludique et pédagogique se veut mélange d'apport de connaissances, de compétences nouvelles et de réflexions autour du vêtement marqueur de genre et de statut social. Ce projet est entièrement financé par la communauté de communes.

Ce projet ne pouvait concerner qu'une seule classe, un choix a été fait de privilégier les CM1. Pendant ces séances, les CE2 et les CM2 travailleront sur un autre projet, probablement « apprendre à porter secours ».

Projets qui entrent dans le parcours citoyen :

Les MS-GS profiteront d'un **projet équitation** (sous réserve de l'accord de l'IEN). Ces 3 séances au haras de la Foucheraie à Cardroc auraient lieu les lundis 2, 9 et 16 mai. Le matériel étant fourni, seules des bottes seraient demandées aux parents. 3 ateliers tourneraient : voltige, pansage et promenade (sur le poney ou en attelage).

Les GS-CP et les CM1-CM2 vont à **la patinoire** Le Blizz à Rennes chaque lundi, depuis le 21 février et jusqu'au 4 avril de 10h30 à 11h20 (soit 7 séances). Les élèves progressent très vite.

Le cycle **piscine** commencera le jeudi 19 mai pour les élèves de CP-CE1-CE2. Il s'achèvera le jeudi 23 juin. Les élèves auront une séance le lundi et le jeudi de 14h30 à 15h15. Soit un total de 9 séances (1 jour férié).

Nous avons également un projet avec le SIM, commun aux MS-GS/GS-CP et CE1/ CE2. Le thème c'est « rythmes et bruitages » autour de chants choisis ensemble. Pour ce projet, nous travaillons avec Dominique ROUSSELIN.

3/ Informations diverses

Evolution du protocole sanitaire

Nous avons traversé une période compliquée durant plusieurs mois avec un pic en décembre, janvier et début février au sein de l'école. Cette période n'était ni simple pour les enfants qui ont eu à appliquer les règles barrières avec port du masque dès 6 ans, ni pour les parents devant réaliser des tests à J0/J2/J4, des déclarations sur l'honneur à compléter avant le retour en classe des enfants et devant s'organiser avec leur employeur ; ni pour nous enseignants car nous avons dû nous adapter à chaque nouveau protocole en sachant que l'annonce dans les médias n'était pas forcément en corrélation avec les textes officiels que nous recevions. Nous avons eu à pointer et réclamer les retours des attestations et à signaler chaque cas entraînant la réalisation d'une nouvelle série de tests.

Je n'ai eu d'autres possibilités que de prévenir les parents au fur et à mesure que j'avais connaissance de nouveaux cas positifs. Cela entraînant des fermetures de classe bien souvent au dernier moment en attendant la réalisation des tests sur leur enfant.

Par ailleurs il y a eu pénurie de remplaçants lorsqu'un enseignant était absent soit pour garder son enfant malade, soit lui-même ayant contracté la COVID.

Nous remercions les parents pour leur compréhension et avons conscience des difficultés que cela a occasionnées. Actuellement la période est plus sereine mais de nouveaux virus sans gravité engendrent un taux d'absences important dans les classes en ce moment. Les enfants et personnels n'ont plus d'obligation de porter le masque depuis le lundi 14 mars. Toutefois il est nécessaire de rester vigilant en faisant tester son enfant à J2 lorsqu'un cas positif est avéré dans une classe.

J'ai vu que certains enseignants portaient des masques transparents. Je trouve cela très bien, surtout dans les petites classes. Est-ce généralisé ? Est-ce une initiative personnelle ? Si c'est le cas, j'imagine que le coût de ces masques est supérieur à des masques classiques, un accompagnement financier de la mairie peut-il être envisagé afin de favoriser cette mesure ?

Les enseignants de maternelle et de CP ont reçu 5 masques transparents de la part du ministère de l'Éducation Nationale. L'expérience n'a pas été très concluante : masques trop grands, qui couvrent la voix et très gênants de façon générale. Il semblerait que ces masques existent en plusieurs tailles. Ce sont des masques de catégorie I qui ne sont pas aussi protecteurs que les masques chirurgicaux.

Admission à l'école maternelle

L'école est obligatoire à partir de 3 ans. Dans les textes, il n'y a aucune obligation d'accueillir des TPS en cours d'année scolaire mais nous acceptons les TPS nés en début d'année 2020 à la rentrée prochaine. Leur arrivée pourra avoir lieu en janvier 2023 ou bien même après les vacances de février si les enfants ne sont pas prêts en janvier. L'éducation à la propreté doit être faite conjointement (parents/école). Un dialogue doit être engagé. Les familles peuvent aussi contacter la PMI pour se faire aider.

Dotations informatiques

Dans le cadre du plan de relance, La CCBR (Communauté de Commune de la Bretagne Romantique) ayant la compétence numérique des écoles publiques du premier degré, a présenté le projet de plan de relance pour toutes les écoles du territoire (*un total de 124 classes*).

- Sont éligibles les classes du cycle 2 et 3 qui ne sont pas entièrement pourvues en ressources numériques.
- Sur les 86 classes du 1^{er} degré, 73 classes ont été déclarées éligibles par l'Éducation Nationale 35.
- Le projet prévoit les dotations suivantes pour les écoles de la Bretagne Romantique:
 - 62 vidéoprojecteurs et 62 ordinateurs compte tenu des matériels déjà en place. *Estimation : 1100 € (vidéoprojecteur + ordinateur).*
 - 26 classes mobiles de 6 ordinateurs portables. *Estimation : 4216€ / classe mobile. Le plan de relance numérique prévoit 1 classe mobile pour 4 classes.*
 - 3 650 € de ressources pédagogiques (*logiciel de français, math...*).
- Le coût du projet est estimé à 221 300 €. Le montant de subvention attendu est de 111 330 €.

La dotation pour l'école de Québriac est la suivante :

Une classe mobile de 6 ordinateurs, un ordinateur portable et un vidéoprojecteur pour la classe des TPS-PS ainsi que des logiciels pour les classes élémentaires (à hauteur de 150 euros).

Les évaluations CP-CE1

Les points d'étape CP qui devaient se tenir du 17 janvier au 4 février ont été reportés pour tenir compte de la situation sanitaire. Ces évaluations constituent un élément essentiel pour évaluer l'évolution des acquis des élèves en français et en mathématiques d'autant plus nécessaire que les dernières semaines ont été perturbées du fait de la situation sanitaire. Elles permettent de situer les élèves, de mieux connaître leur progression et d'identifier les domaines les plus fragiles. Ces évaluations présentent un caractère obligatoire. Elles sont opérées grâce à un cahier d'évaluations communiqué aux enseignants (identique dans toutes les écoles françaises). Les passations ont eu lieu du 28 février au 11 mars.

Présentation des résultats de septembre :

Voir document: 1 seul domaine moins réussi (toutes proportions gardées) en mathématiques « quantifier des collections » en maths CP de septembre

En français :

Domaines de réussite pour les :

- CE1 : Ecrire des syllabes simples et complexes/ Comprendre un texte lu seul/ Comprendre des mots lus par l'enseignante

Domaines à travailler davantage :

- CE1 : Ecrire des mots/ Comprendre des phrases lues seul(e).

La sécurité

En cas d'intrusion, la proposition est de fuir en cas de crise en extérieur : est-il possible d'avoir des précisions ? Fuir à l'extérieur de l'enceinte de l'école ? Si oui, quid dangerosité par rapport à la route ? Sortie via le petit portail ?

Je me suis entretenue avec un conseiller sécurité spécialisé dans les exercices intrusions-attentats. Après avoir échangé, plusieurs pistes confidentielles ont été évoquées. Il n'y a pas de préconisation type. Chaque adulte peut et doit donner l'alerte au sein de l'école (pas seulement le Directeur). Selon les configurations d'écoles, deux scénarii, l'option du confinement ou de la fuite peuvent être adoptés. Aucune école n'est à l'abri d'un attentat ou dans les écoles rurales, d'un parent détraqué psychologiquement. D'où l'importance d'un entraînement régulier dont les modalités doivent rester relativement confidentielles.

Il faut savoir que toutes les écoles rennaises sont dotées d'un boîtier : 1 bouton pour les risques majeurs et un autre pour intrusion-attentat. L'avantage de l'harmonisation des systèmes sonores est que lorsque l'enfant change d'école, il puisse identifier les mêmes signaux. Les mairies sont sollicitées à ce sujet. La préfecture de Rennes accorde des subventions du FIPD (Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance).

L'écologie

Dans certaines écoles, des commandes groupées de fournitures écologiques sont proposées. Cela permet de diminuer le coût de ces fournitures et d'agir concrètement dans la réduction des déchets et le respect de l'environnement

(<https://profsentransition.com/category/initiatives/cartable-vert-initiatives/> ; <http://ape-pev-stgregoire.fr/2021/06/22/nouveaute-operation-fournitures->

[ecologiques/?fbclid=IwAR3GvKNi0LpVQF50NYT3EoCMKUJIFjvHcEK9DG9ImyAe1BjvgOtds5PtyA0](#)). Serait-il possible d'envisager ce genre de démarche ?

Nous achetons nos fournitures auprès de 2 fournisseurs qui proposent des produits écologiques et d'autres qui ne le sont pas. Nous orientons nos choix vers des produits écologiques lorsque ceux-ci sont de qualité égale à des produits qui ne le sont pas. Nous devons également respecter le budget qui nous est alloué et prenons en compte l'aspect pratique des fournitures utilisées (nettoyage par exemple). En tant que parents d'élèves élus, vous pouvez tout à fait sensibiliser l'ensemble des parents sur ce sujet en fin d'année lorsque les listes des fournitures seront remises en élémentaire. Les fournitures demandées aux parents sont très limitées.

4/ Questions liées au périscolaire

1) Quelle est la réponse de la mairie par rapport à la sollicitation des parents quant à la possibilité de réaliser un marquage arrêt minute interdit ?

A ce sujet, dans un premier temps, la mairie propose un courrier à valider par les membres du conseil d'école, qui sera ensuite envoyé à l'ensemble des familles. Lecture du courrier par Mme LEBRETON.

Il s'agit des cas isolés, la municipalité espère que ce courrier permettra de régler le problème. Si ce n'est pas le cas, des courriers individuels seront envoyés.

Ce courrier sera distribué par le biais des cahiers de liaison.

2) Dans le cadre des absences des enseignants, lorsque des parents s'arrangent pour garder leurs enfants à domicile afin de soulager l'école (personnel scolaire et surtout périscolaire), le repas prévu à la cantine est-il facturé ? Si oui, ne pourrait-il pas être annulé ?

Non, les repas ne sont pas facturés dans cette situation.

Avec toute la période COVID, il y a eu une grande vigilance de la mairie afin de ne pas facturer les familles qui venaient récupérer leurs enfants pendant la journée.

Les familles qui identifient un problème sur leur facture peuvent se rapprocher de la mairie et éventuellement obtenir un avoir.

Mme Lesueur transmet les mails concernant les absences des enfants au personnel périscolaire afin de les prévenir.

3) Est-il possible de rappeler les créneaux de facturation pour la garderie ?

La facturation est établie par demi-heure, une demi-heure commencée est facturée intégralement.

Les créneaux de facturation de garderie sont notés dans le règlement intérieur garderie, remis à chaque famille en début d'année scolaire.

Cette information est aussi visible sur le site internet de la mairie, « dans l'onglet école, périscolaire ; garderie.

4) Dans un contexte de modifications climatiques ayant des répercussions de plus en plus visibles même à notre échelle, la renaturation des cours de l'école (enlèvement du béton, mise en place d'espaces verts...) pourrait-il être un sujet étudié à l'échelle de l'école dans son ensemble (enseignants, mairie, enfants, parents) et mis à l'ordre du jour de la commission périscolaire, du conseil d'école ou même faire l'objet d'un

groupe de travail spécifique ? Un document recensant les impacts positifs de la présence de nature dans les écoles est disponible via le lien ci-après : <https://fr.calameo.com/read/0044029469714c9ed40f3>

Ceci est un vaste sujet. Effectivement, si ce sujet devait être étudié, il faudrait que ce soit dans le cadre d'une commission de travail élargie (enseignants, élus, agents, parents ...).

Pour informations, un achat de jeux pour la cour maternelle et/ ou élémentaire ainsi que des peintures au sol pour égayer les cours vont être soumis au vote du budget investissement de la mairie. La question de l'abri demandé chaque année dans la cour de la garderie est également en réflexion.

5) Au vu de la situation sanitaire et des nombreux cas de covid qui se déclarent au sein de l'école, des capteurs de CO2 sont-ils utilisés dans les classes afin d'aider à l'aération des espaces ? Si non, un achat d'appareils de ce type pourrait-il être envisagé et installé dans chaque salle de classe et dans la cantine et la garderie ? Ces appareils seraient en effet utiles même après un retour à la normale.

Pour les capteurs CO2, Madame GAMBLIN apporte cette réponse :

"Aujourd'hui, il s'agit d'une recommandation de l'Etat et non une obligation. De manière générale, seules les grandes communes sont rentrées dans ce dispositif, au vu des équipements dont elles disposent et des moyens financiers.

L'installation des capteurs CO2 représente un coût et le fonctionnement des boîtiers doit être assuré dans le temps. Aujourd'hui, le financement des simples capteurs est sujet à débat. L'opération repose davantage sur la compétence santé, compétence Etat et non les communes. La question n'est pas encore tranchée. Aujourd'hui, seules 20% des communes ont choisi de s'équiper.

Il n'est pas, à ce jour, avéré que les capteurs soient un moyen de faire baisser le taux de contamination dans les écoles. L'efficacité est difficile à mesurer. En revanche, l'habitude d'aérer et de ventiler les pièces est beaucoup plus probante et efficace. L'aération des classes, pour le coup, demeure une nécessité.

Au même titre que les communes de notre taille, il s'agit aujourd'hui d'attendre les retours des expérimentations, et voire éventuellement d'autres alternatives (boîtier mobiles) puis les éventuels financements susceptibles d'être alloués aux communes."

6) Mes enfants sont ravis du retour des repas faits maison à la cantine et les trouvent très bons. De notre côté, nous sommes également très contents du retour d'une cuisinière sur site qui semble aimer son métier et être appréciée des enfants. Nous nous posons quelques questions : nous nous interrogeons sur la part de légumes dans le repas, est-elle suffisante ? Les enfants adorent les frites/potatoes, mais serait-il possible de réserver ce type d'accompagnement pour des occasions particulières (fêtes ou avant les vacances par exemple) ? Le repas végétarien va-t-il être programmé de manière plus régulière ?

Madame Laëtitia LIGNEUL, responsable de la restauration apporte cette réponse

« Merci pour votre retour, j'apprécie vos compliments. Effectivement j'aime mon métier et faire plaisir aux enfants de l'école.

Je prends en compte vos remarques et fait au mieux pour respecter les consignes du GEMRCN (Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition).

Chaque jour, des légumes sont proposés (soit en entrée, soit en plat principal). Une part de féculents est aussi proposée (beaucoup d'enfants ne mangent pas du tout de légumes, ou très peu). Les légumes peuvent aussi être cuisinés différemment, afin que les enfants puissent mieux les manger (*exemple : burrito de bœuf : galette de blés, avec des légumes et de la viande*). Si je mets des frites ou pomme de terre, il y a forcément de la salade pour accompagner. Les menus peuvent être consultés sur le site de la mairie de QUEBRIAC.

En ce qui concerne les plats végétariens, je n'en fais pas suffisamment à l'heure actuelle. En effet, il est conseillé, selon la loi EGalim une fréquence d'une fois par semaine. Je travaille sur la prochaine période de menus à mettre cela en place.

La loi EGalim en résumé : accroître la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle de nos produits ; favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous et intensifier la lutte contre le gaspillage alimentaire).

Nous mettons tout en œuvre pour satisfaire les enfants, mais il est vrai que les jours où il n'y a que des légumes, un gâchis important est remarqué. A nous de faire changer la façon de manger de nos enfants afin d'intensifier la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Je reste à votre écoute. » " *La nourriture est au corps ce que l'amour est à l'âme*"

Le conseil d'école s'est achevé à 20h00 environ

La Directrice, Mme Lesueur

Copie transmise à :

- Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation nationale
- Monsieur le Maire de Québriac et les adjoints aux affaires scolaires
- Mesdames et Messieurs les représentants élus des parents d'élèves
- Monsieur le Délégué départemental de l'Éducation nationale
- Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les membres de l'équipe enseignante